



## ACTIVITÉ FOOTBALL

Le collège Charles Suran a mis en place depuis la rentrée 2022 une activité football avec horaires aménagés en coordination et accord avec les clubs de foot du secteur du bouloonnais.

### Organisation et objectif

Les créneaux dédiés à cette activité seront le mardi et le jeudi à compter de 16h et jusqu'à 18h00. Ce temps s'ajoute aux 26 heures de cours hebdomadaires.

Pour l'année 2022-2023 cette activité impactera l'emploi du temps des niveaux de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Les élèves volontaires peuvent être externes, demi-pensionnaires ou internes, filles ou garçons.



Le groupe sera encadré par un ou deux moniteur(s) diplômé(s) d'État et la coordination pédagogique avec le référent sportif sera assurée par un professeur d'EPS. Les installations sportives – dont un stade municipal au plein centre du site scolaire -seront celles habituellement utilisées par le collège.

Cette activité peut permettre d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir un niveau d'exigence sportive de haut niveau. Elle se distingue des structures et dispositifs de performance établis par les fédérations.

### Scolarité

Cette activité football permet de bénéficier d'un entraînement sportif plus soutenu tout en poursuivant une scolarité normale. Les temps d'entraînement sont prévus en partie dans l'emploi du temps. Si l'élève n'est pas interne, il est du ressort de la famille de venir le chercher à l'horaire annoncé en fin de journée. Un travail personnel régulier est obligatoire et les résultats scolaires sont pris en compte dans la réussite du projet.

Dès lors qu'un élève est définitivement inscrit à l'activité il s'y engage de manière obligatoire

Le mercredi après-midi est réservé à l'UNSS.

Les élèves de l'activité foot doivent adhérer à l'UNSS pour pouvoir participer aux compétitions.

Motivation	Qualité sportive	Engagement à travers le sport	Championnat	Engagement à travers le travail scolaire
Résultats scolaires	Organisation et autonomie	Sens des autres et respect	Goût de l'effort	Internat possible

## Santé

La pratique nécessite un avis médical relevant d'un médecin du sport au regard d'une pratique sportive cumulée qui peut être qualifiée d'intensive : le **certificat médical d'un médecin du sport** sera à fournir de manière obligatoire avec le dossier d'inscription du collègue.

## L'internat

Les élèves peuvent être hébergés à l'internat. L'accueil est adapté aux jeunes collégiens et permet de développer des compétences d'autonomie dans un cadre sécurisant.



## Calendrier de recrutement :

- ✈ Février et mars : retrait du dossier de candidature en ligne sur l'ENT du collège ou en s'adressant directement au secrétariat de l'établissement au 05 61 88 20 69
- ✈ **8 avril** : date butoir pour déposer le dossier de candidature au secrétariat du collège
- ✈ **Examen du dossier** par l'équipe de recrutement
- ✈ **Mercredi 20 avril à partir de 14h 00 : test de détection au collège**
- ✈ Si vous postulez pour l'internat, la demande sera suivie d'un entretien spécifique
- ✈ 25 mai : diffusion des résultats uniquement par mail
- ✈ **Certificat médical délivré par un médecin du sport** à remettre pour la validation définitive de la candidature avec le dossier d'inscription du collègue.

## Je suis intéressé(e) par l'activité :

- ➔ je me connecte au site du collège et je télécharge le dossier de candidature :

<https://charles-suran.ecollege.haute-garonne.fr/informations-pratiques/activite-football/>

- ➔ je renvoie le dossier dûment complété au plus tard **le 8 avril 2022** au secrétariat du collège :

par mail : [0310007p@ac-toulouse.fr](mailto:0310007p@ac-toulouse.fr)

ou par courrier :

Collège Charles Suran

BP19

36, Boulevard du Midi

31350 Boulogne sur Gesse.



## Je suis intéressé(e) par l'internat :

- ➔ je le spécifie dans la fiche de candidature et j'indique mes motivations dans la lettre de motivation.